

De l'État technobureaucratique à l'État technomanagérial

Irène Peirera

A PARTIR, EN PARTICULIER, DES GRÈVES DE L'HIVER 1995 EN France, se trouve mise en avant une critique anti-libérale. Les analyses qui se popularisent, souvent dans la lignée de *Contre-feux*¹ de Pierre Bourdieu, insistent sur l'existence d'une main droite, répressive de l'État, et d'une main gauche, sociale. Cette deuxième face de l'État, tournée vers le *care*, il s'agirait de la défendre contre les attaques du néo-libéralisme. Cette vision d'une critique du démantèlement de l'État par le néo-libéralisme a été néanmoins quelque peu nuancée par des parutions à la fin des années 2000²: en effet, il apparaît que le néo-libéralisme ne peut pas imposer ses règles et ses orientations sans le recours à l'institution étatique. S'il est exact que le capitalisme a subi des transformations depuis les années 1970, qui se traduisent par un nouvel esprit néo-libéral du capitalisme³, il en va de même de l'État qui connaît lui aussi, depuis trois décennies, des réformes profondes⁴. Celles-ci ont été intensifiées par la RGPP (Révision générale des politiques

1. Pierre Bourdieu, « La main gauche et la main droite de l'État », in *Contre-feux*, Paris, Raisons d'agir, 1998.

2. Laurent Bonneli et Willy Pelletier, *L'État démantelé*, Paris, La Découverte, 2009 ; Christian Laval et Pierre Dardot, *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néo-libérale*, Paris, La Découverte, 2009.

3. Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

4. Philippe Bezes, *Réinventer l'État*, Paris, PUF, 2009.

publiques)⁵, mais la managérialisation de l'État est plus profonde⁶: évaluations par compétences, rationalisations et standardisations, contrôles... C'est sur ces transformations qu'entend se pencher cet article.

Néanmoins, pour comprendre les nouvelles formes de domination, il est nécessaire d'analyser ce qu'était l'État auparavant pour mesurer ses transformations. L'hypothèse que je vais développer dans cet article est celle du passage d'une domination caractérisée par une logique bureaucratique à une domination technocratique marquée par une logique managériale.

CRITIQUE DE L'ÉTAT, CRITIQUE DE LA BUREAUCRATIE, CRITIQUE DE LA TECHNOCRATIE

Dans *Principes de la philosophie du droit*⁷, Hegel propose une justification philosophique de l'État: il est l'idée du divin réalisé sur terre, la réalisation objective de l'esprit rationnel... Ces formulations concentrent des critiques adressées à l'État bureaucratique.

La critique weberienne de la bureaucratie

Marx dans *Critique de la philosophie du droit de Hegel* qualifie l'État tel que le théorise ce dernier de bureaucratie. Néanmoins, on sait que Marx n'a pas pu produire la théorie de l'État qu'il voulait rédiger dans *Le Capital*. On trouve au contraire chez Max Weber une analyse critique de l'État plus étendue. Il appartient en effet à Weber d'avoir montré dans *Économie et société*⁸ que l'État moderne se caractérise par un logique rationnelle légale qui constitue la marque de la bureaucratie.

Cet auteur a souligné que la modernité se caractérisait par des transformations profondes et conjointes dans les logiques des activités scientifiques, économiques et politiques. Un des exemples qu'il donne est l'invention de la comptabilité à double entrée⁹. Cette rationalisation de l'activité scientifique par le calcul, on la trouve déjà chez Galilée qui transforme profondément la pratique scientifique en appréhendant la nature comme un livre écrit en langage mathématique. L'activité scientifique ne prend plus son appui sur une épistémologie reposant sur une observation qualitative, mais suppose une rupture rationnelle avec la perception sensible par l'usage du calcul mathématique.

5. Politique à laquelle François Hollande a annoncé mettre un stop lors de son arrivée au pouvoir.

6. Albert Ogien et Sandra Laugier, *Pourquoi désobéir en démocratie ?* Paris, La Découverte, 2010 ; Béatrice Hibou, *La bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012.

7. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Flammarion, 1999.

8. Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, 2003.

9. Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 1989.

Weber définit l'État comme un rapport de domination¹⁰. La première forme de domination est politique. La principale divergence avec Hegel tient à ce que, pour Weber, la légitimité de l'État est simplement légale et ne renvoie pas à une rationalité en soi. Il défend de ce point de vue un décisionnisme politique¹¹. La volonté politique repose sur une décision supposant des valeurs qui ne peuvent pas elles-mêmes être objectivées, à la différence des faits. Le « désenchantement du monde » qui caractérise la modernité se traduit par « une guerre des dieux » : différents systèmes de valeurs et logiques d'activité s'opposent sans qu'il soit possible de trancher rationnellement lequel doit s'imposer. La seconde forme de domination tient à la rationalité légale. La domination étatique apparaît également dans le type de rationalité impersonnelle que met en œuvre l'État et dont sont chargés les fonctionnaires. La théorie pure du droit de Hans Kelsen semble confirmer sous un angle plus juridique les analyses de Weber: le juriste ne doit se soucier que de la conformité de son action avec la norme supérieure. Seul compte, comme dans la morale kantienne, la rationalité formelle. Néanmoins, la critique de Weber à la rationalité moderne dépasse l'État, et touche l'ensemble de l'existence, donc y compris la sphère économique. Weber parle ainsi d'une « cage d'acier »¹² qui se met en œuvre avec la technicisation de l'ensemble des activités, qu'elles soient économiques ou administratives.

Les analyses de Weber sur la bureaucratisation de l'existence semblent trouver un écho entre autres dans les ouvrages de Franz Kafka, qui décrit dans *Le château* les « chaînes de papier » qui enserrant l'existence des êtres humains.

Les syndicalistes révolutionnaires face à l'État bureaucratique

Édouard Berth dans *Les méfaits des intellectuels*¹³ oppose l'abstraction de l'action de l'État à l'immanence du flux vital de la production sociale et de l'action syndicale. Se joue ici une double critique. Il s'agit pour Berth de se distinguer des universitaires intellectuels qui de manière abstraite et rationnelle entendent jouer les conseillers du prince et proposer des réformes que les hommes politiques se chargent d'appliquer. La machine étatique entend ainsi imposer de manière rationnelle et mécanique sa logique abstraite et conceptuelle à la vie sociale. Berth s'oppose ici aux sociologues qui, tels Émile Durkheim ou Célestin Bouglé¹⁴, entendent faire jouer un rôle

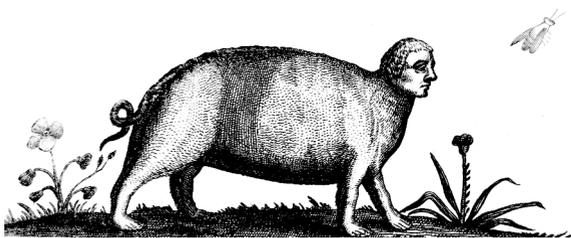
10. Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique », in *Le savant et le politique*, Paris, 10x18, 1959.

11. Catherine Colliot-Thélène, *Le désenchantement de l'État de Hegel à Max Weber*, Paris, Éditions de Minuit, 1992.

12. Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op.cit.

13. Édouard Berth, *Les méfaits des intellectuels*, Paris, Marcel Rivière, 1914.

14. Irène Pereira, *Syndicalisme révolutionnaire et philosophie pragmatiste : des affinités sélectives*. Disponible sur : <http://raforum.info/pip.php?article632>



politique, au service de l'État républicain, à la sociologie dans la résolution de la question sociale. Dans une perspective solidariste, l'État doit organiser un système de redistributions et faire jouer aux syndicats le rôle de cor-

poration unissant les ouvriers et les patrons dans un intérêt commun. Il ne s'agit pas de faire disparaître l'inégalité sociale, mais de l'atténuer. Il s'agit de montrer l'unité qu'implique la société et non d'abolir les classes sociales. L'État est conçu par Durkheim¹⁵ comme l'intelligence qui doit coordonner l'ensemble des activités sociales. Berth reprend dans sa critique les catégories philosophiques de Bergson. La raison mécaniste est incapable de saisir le flux de la vie. Le concept est abstrait et ne peut rendre le mouvement concret de l'action.

Néanmoins, la critique syndicaliste révolutionnaire fait l'objet d'une attaque par un disciple de Weber, Roberto Michels. En effet, ce dernier de manière pessimiste laisse entendre que le mouvement de bureaucratisation des organisations est inévitable dès qu'elles atteignent une certaine masse. De ce fait, les syndicats eux-même seraient voués à la bureaucratisation.

A partir des années 1930, on assiste à un renouvellement de l'analyse de la bureaucratie, avec l'introduction de la notion de technocratie. Cette notion apparaît au début des années 1930 dans le sillage de l'émergence aux États-Unis d'un mouvement politique qui prétend régler les difficultés générées par la crise de 1929 par une approche techniciste. En France, on doit à la philosophe Simone Weil, collaboratrice de la revue syndicaliste révolutionnaire *La Révolution prolétarienne*, une analyse de la domination technocratique¹⁶. Elle voit dans la technocratie et la bureaucratie la forme majeure de domination qui s'impose à son époque. Marx n'a pas, selon elle, pris la pleine mesure du machinisme. Son analyse de la domination qui met en avant l'exploitation par les détenteurs du capital était surtout valable pour la manufacture, mais non pour l'usine. En effet, les machines créent une nouvelle division de classe: il y a ceux qui sont les maîtres de la machine et ceux qui sont à son service. Elle met donc à jour l'existence d'un nouveau rapport social de domination par la maîtrise technique. L'analyse de

15. Emile Durkheim, « L'État » (1900-1905 ?). Disponible sur: <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.eta2>

16. Simone Weil, « Allons nous vers la révolution prolétarienne ? », in *Oppression et liberté*, Paris, Gallimard, 1955.

Simone Weil permet en outre de penser l'émergence de nouvelles catégories: les cadres techniques – les ingénieurs – et les cadres hiérarchiques – les managers, les directeurs qui prétendent eux aussi s'appuyer sur une compétence technique managériale ou de gestionnaire. Ceux-ci ne possèdent pas les moyens de production mais exercent un rapport de domination, un pouvoir, sur les ouvriers. L'analyse de Simone Weil lui permet en outre de rendre compte de phénomènes aussi divers que l'État totalitaire soviétique, les États totalitaires fascistes, la bureaucratie de l'État dans les démocraties libérales, l'organisation scientifique taylorienne dans les usines. Le point commun de tous ces phénomènes proviendrait de l'émergence d'une domination technocratique.

DE LA CRITIQUE ANTI-BUREAUCRATIQUE À L'ÉTAT MANAGÉRIAL

Je vais mettre en valeur ci-dessous l'importance qu'a eue après la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à la fin des années 1970, la critique de la bureaucratie et de la technocratie. Je m'interrogerai ensuite plus spécifiquement sur les raisons de la disparition de la critique anti-technocratique.

Le moment anti-bureaucratique et anti-technocratique

À partir des années 1930, puis après la Seconde Guerre mondiale, mais surtout dans les années 1960 et 1970, fleurissent de très nombreuses analyses et critiques de la bureaucratie et de la technocratie. Mais celles-ci sont loin d'être homogènes et recouvrent des options théoriques et politiques très diverses. Tout le spectre politique semble produire des analyses critiques aux enjeux contrastés de la technocratie et de la bureaucratie.

On peut ainsi par exemple mentionner une critique libérale. Celle-ci vise à la fois l'État soviétique et l'État providence qui se met en place après la Seconde Guerre mondiale. L'un des chefs de file en est Ludwig Von Mises¹⁷: il oppose le système de la bureaucratie au système du profit. Certains développements de la sociologie des organisations, par exemple celle de Michel Crozier¹⁸, prolongent l'idée que la bureaucratie n'est pas seulement une pathologie de l'État, mais également des entreprises et qu'elle limite leur efficacité.

A gauche, on trouve également des critiques de la technocratie et de la bureaucratie qui adoptent des options idéologiques di-

17. Ludwig von Mises, *La bureaucratie*, Paris, Librairie de Médicis, 1946.

18. Michel Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.

verses. Certaines analyses, par exemple trotskistes, introduisent une critique de la bureaucratie pour expliquer, en particulier, l'évolution de l'État en URSS, sans pour autant quitter le schéma d'analyse marxiste classique de l'opposition centrale entre capital et travail. Pour les trotskistes, l'État soviétique est un État ouvrier dégénéré tandis que l'analyse de l'ultra-gauche consiste à y voir plutôt un capitalisme d'État.

Parmi les anarchistes, Louis Mercier Vega, dès 1940, s'intéresse à cette thématique. En Italie, les anarchistes des GAF (Groupes anarchistes fédérés italiens) intègrent plus particulièrement cette dimension à leurs analyses¹⁹. On peut également citer en outre l'ouvrage collectif: *Les nouveaux patrons – Onze études sur la technobureaucratie*²⁰.

Dans ce qu'on appelle la nouvelle gauche, pour nombre de théoriciens, le problème central devient la lutte contre la technocratie, le plus souvent en tant que système impersonnel abstrait, plutôt que comme classe sociale. La domination de la technocratie serait alors la marque d'une transformation profonde de la société: elle caractériserait le passage d'une société industrielle à une société post-industrielle²¹ où ce sont les services et les dimensions culturelles de la société qui deviennent les plus importants. Ainsi peuvent se retrouver dans une critique de la technocratie, des intellectuels dont les projets de société n'ont pas du tout les mêmes degrés de radicalité: Rosanvallon, Touraine, Gorz, Ellul, Castoridis, Lefebvre...

19. G.A.F, « Lutte de classe et technobureaucratie », in *La Lanterne Noire*, n°6-7, 1976.

Disponible sur: <http://www.la-presse-anarchiste.net/spip.php?article347>

20. Collectif, *Les nouveaux patrons: onze études sur la technobureaucratie*, Genève, Noir, 1979.

21. Daniel Bell, *Vers la société post-industrielle*, Paris, Robert Laffont, 1976; Alain Touraine, *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Denoël, Paris, 1969.

Permanence de la critique anti-bureaucratique et disparition de la critique anti-technocratique

Néanmoins, on constate à partir des années 1980, en particulier en France, une disparition de la critique anti-technocratique. Quelles hypothèses est-il possible de formuler à cet égard ?

Dès les années 1970, on assiste à une transformation du discours du management dans les entreprises privées capitalistes. Luc Boltanski et Eve Chiapello ont analysé ce phénomène en parlant d'une récupération de la « critique artiste » – prônant l'autogestion et l'affirmation de l'autonomie individuelle – par le management et d'une évolution de l'esprit du capitalisme sous les effets de sa critique. On peut noter en particulier qu'il s'agit de rompre avec des formes d'organisation du travail jugées bureaucratiques. Il s'agit

au contraire de valoriser la participation, la flexibilité, la souplesse... Remarquons que ces nouvelles organisations du travail s'accordent par exemple avec la critique de la bureaucratie développée par Michel Crozier.

En 1981, la gauche arrive au pouvoir en France. Cette victoire électorale marque le rapprochement avec les sphères de l'État de courants tels que ceux qui étaient portés par la deuxième gauche rocardienne, proches également de la CFDT. En 1982 est créée la fondation Saint-Simon dont sont membres par exemple Alain Touraine ou Pierre Rosanvallon. La référence même à Saint-Simon, considéré *a posteriori* comme un précurseur de la technocratie, semble marquer une conversion à une vision technocratique. En effet,

avec la constitution d'une fondation d'experts proches des sphères des pouvoirs politiques et économiques, il semble peu cohérent de continuer à porter un discours de critique de la technocratie. Mais en même temps, nombre de ces membres, dans la lignée de Saint-Simon, portent la vision d'une nécessaire modernisation de l'économie et de l'État. Philippe Bezes²² souligne ainsi le rôle de Michel Rocard, lorsqu'il fut Premier ministre, dans la mise en œuvre des réformes de l'État. Il s'agit en effet d'effectuer avec l'État ce qui a été fait avec l'entreprise privée, à savoir sortir des rigidités bureaucratiques.

Il est ainsi possible de formuler les hypothèses suivantes. Premièrement, la critique de la technocratie est une thématique qui perd de son intérêt appliquée à l'entreprise, car elle est identifiée à la critique de la bureaucratie. Or les nouvelles formes d'organisation capitalistes du travail prétendent en finir avec la bureaucratie. La critique de la technocratie ne serait plus pertinente de ce fait dans le secteur privé. Deuxièmement, la critique de la technocratie est abandonnée par ceux mêmes qui la portaient car, avec l'arrivée au pouvoir de la gauche, ils sont devenus en capacité de participer à la production de réformes technocratiques. Troisièmement, là aussi dans l'État, il s'agit de remettre en cause l'organisation bureaucratique. Parler de bureaucratie permet alors de critiquer une certaine forme d'organisation formelle rigide, mais sans remettre en question l'ensemble des formes d'organisation technocratiques.

“La victoire électorale de la gauche en 1981 marque le rapprochement avec les sphères de l'État de courants tels que ceux qui étaient portés par la deuxième gauche rocardienne, proches également de la CFDT”

22. P. Bezes, *op.cit.*

L'ÉTAT TECHNOMANAGÉRIAL

Vers une domination technocratique utilitariste et calculante

En réalité, les nouvelles formes d'organisation du travail et de l'État, si elles entendent rompre avec les rigidités bureaucratiques, ne rompent pas avec les logiques technocratiques. Il y a une évolution d'une forme technocratique bureaucratique vers une forme technocratique utilitariste et calculante. Dans l'organisation bureaucratique, le fonctionnaire agit en respectant la norme supérieure, l'ordre qu'il a reçu ou le règlement. C'est ce que Weber appelle l'action rationnelle en valeur. Dans l'organisation managériale, issu du nouvel esprit du capitalisme, il s'agit de mettre en place des modes de fonctionnement qui soient les plus rentables possibles, qui permettent de « faire mieux avec moins », pour reprendre la formule utilisée lors de la RGPP²³. Il s'agit donc de ce que Weber appelle une action rationnelle en finalité. Ce qui compte, c'est que le mode d'organisation mis en place permette une efficacité économique optimum. Il s'agit de la mise en œuvre d'une logique de rationalité techniciste qui s'interroge sur les moyens les plus adéquats pour réaliser une fin, la rentabilité.

Le Nouveau management public, un ensemble de méthodes de gestion publique qui se sont développées dans les années 1980 en particulier en Angleterre, s'appuie sur l'introduction de formes de rationalités et de pratiques issues du management privé. Cette nouvelle logique, introduite dans l'État républicain français, en bouscule les modes de justifications classiques. En effet, initialement ce qui était mis en avant, c'était que l'action politique trouvait son origine dans une volonté. La rationalité du droit administratif donnait ensuite à cette volonté la forme d'une règle générale et impersonnelle à laquelle le fonctionnaire et le citoyen se devaient d'obéir. La nouvelle logique fait de l'action politique le produit d'un calcul utilitariste. Le bien-être social, qu'est chargé de mettre en place l'État, repose sur un calcul rationnel économique. C'est à cette nouvelle rationalité, érigée en fait naturel par l'économie néo-classique, que l'action publique et l'individu consommateur doivent se soumettre.

La rationalité calculante était déjà présente dans le fonctionnement de l'État à travers les différents offices de statistiques et de prospective. Le Commissariat général au Plan, qui a existé entre

23. Pour une analyse des transformations de l'État à partir de l'analyse de l'introduction de la RGPP au Ministère de la Culture : Irène Pereira, *Les travailleurs de la culture en lutte. Le syndicalisme face aux transformations de l'État et du capitalisme*, Paris, D'ores et déjà, 2010.

1946 et 2006, a ainsi incarné une logique de rationalité bureaucratique liée à la planification qui a accompagné l'État providence. Cette logique de la quantification



étatique se trouve désormais soumise à celle de l'utilitarisme économique. Si l'utilitarisme peut être critiqué, car il conduit à transformer toute réalité en instrument au service d'une autre fin qu'elle même, la quantification transforme toute réalité en chiffres. Dans une logique qui est celle de l'utilitarisme économique, de fait, les réalités n'ont de valeur que relativement et proportionnellement à leur équivalent monétaire et à leur coût.

Il semble ainsi possible de considérer que ce qui pose problème dans la technocratie n'est pas tant la logique de la rationalité formelle (abstraction logique) ou celle de la rationalité en finalité (utilitarisme), mais la rationalité calculante. Elle est effectivement ce qui est commun aussi bien à la logique bureaucratique qu'à la logique managériale. Cette insistance liée au calcul n'est pas inhérente à la technique, mais elle apparaît avec les sciences modernes²⁴. Elle est donc liée à une technicité qui n'est pas le résultat d'une activité empirique, mais qui cherche au contraire à dépasser ce type de techniques, issues de la vie quotidienne, par la mise en place de techniques jugées plus puissantes, car issues d'une connaissance de la réalité s'appuyant sur les mathématiques. Cette rationalité technique calculante est donc celle des technologies, c'est-à-dire des techniques qui sont des applications ou qui se présentent comme des applications des sciences. C'est ainsi que la gestion publique, et de manière plus générale les techniques de gestion, prennent l'intitulé de sciences de gestion, en lien avec les sciences économiques.

Un exemple de cette nouvelle rationalité étatique dans l'Éducation nationale

Les transformations qui s'opèrent dans le système scolaire français en sont à cet égard une bonne illustration. Ainsi, dans l'Éducation nationale, sous l'effet d'une politique européenne commune, a été introduite l'évaluation des élèves par compétences. La notion de « compétence » illustre l'ambiguïté du processus. Cette notion était

24. Martin Heidegger, « La question de la technique », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1980 ; Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.

en effet présente dans les méthodes de pédagogies actives qui ont été introduites dans le système scolaire français de l'après-68 en réaction contre les pédagogies traditionnelles. Ces dernières privilégiaient la discipline et la transmission de connaissances. La logique des pédagogies actives consiste à faire acquérir des savoirs-faire et des compétences. On considère que dans une société où les connaissances changent, il s'agit plutôt de donner aux élèves des compétences qui leurs permettent d'être plus autonomes et de s'adapter. Il est possible de remarquer que cette logique de formation entre en adéquation également avec le nouvel esprit du capitalisme. En effet, les entreprises, dans l'économie du savoir et de la connaissance, ne cherchent pas nécessairement des employés qui obéissent aux ordres, mais au contraire des individus capables d'esprit d'innovation et d'adaptation. L'ambivalence de la notion de compétence s'accroît encore lorsque l'on sait que ce terme existe également dans la gestion du capital humain. Il s'agit dans ce dernier cas d'analyser les compétences d'un employé de manière à le rentabiliser au mieux²⁵. Les notions de compétences dans les pédagogies actives et dans le management n'ont pas la même origine ni la même finalité, mais l'introduction de l'évaluation par compétence dans le système scolaire s'appuie sur l'existence du même terme dans les deux champs d'activité. Ainsi la notion de compétence qui désignait un savoir-faire que l'enfant acquerrait pour être plus autonome dans l'existence, devient un ensemble de savoir-faire et de savoir-être utiles pour son employabilité et donc pour qu'il soit le plus rentable possible sur le marché du travail.

Il est possible de prendre un autre exemple de ces évolutions de l'État en s'appuyant sur l'enseignement de la philosophie en France dans le secondaire. Aussi bien parmi les enseignants²⁶ que parmi l'Inspection de philosophie, prédomine une résistance à l'introduction des pédagogies nouvelles. La défense des positions dites républicaines, par opposition à celle dites des « pédagogues », n'est pas sans lien avec le rôle qu'a joué la philosophie au secondaire dans la justification de l'État républicain. L'enseignement de la morale de Kant reste bien souvent encore aujourd'hui le sommet pour les professeurs de terminale. Jacques Muglioni, ancien doyen de l'Inspection générale de philosophie, voyait dans l'introduction des nouvelles pédagogies, la porte ouverte à un utilitarisme au service des entreprises. Dans cette logique, la philosophie ne doit pas

25. Angélique Del Rey, *A l'école des compétences*, Paris, La Découverte, 2010.

26. Comme le montrent les prises de position de la principale association de professeurs de philosophie, l'APPEP.

servir car si elle servait elle se convertirait à la philosophie utilitariste alors que la grande tradition philosophique française depuis Descartes jusqu'à la Troisième République a été toujours rationaliste, souvent spiritualiste, au pire positiviste. La résistance de cette corporation professionnelle, et de ceux qui sont chargés d'en maintenir l'esprit, à l'introduction des nouvelles pratiques liées à la rationalité managériale de l'entreprise apparaît ici comme la marque d'une transformation de l'esprit de l'État. Autrefois adaptés et en phase avec l'esprit républicain dans leur positionnement philosophiques dominants et leurs pratiques pédagogiques, les professeurs de philosophie du secondaire et leurs Inspecteurs sont en décalage avec les nouvelles formes de rationalité utilitaristes de l'État.

*

J'ai voulu montrer tout d'abord dans cet article que l'État connaît actuellement de profondes transformations qui se caractérisent par le passage d'une rationalité bureaucratique à une rationalité managériale. La première était marquée par la domination d'une rationalité formelle liée à l'obéissance à des normes. La seconde est constituée par une rationalité orientée selon une finalité utilitariste de rentabilité économique. Néanmoins, le substrat commun sur lequel s'appuient ces deux logiques étatiques – bureaucratique et managériale – repose sur la mise en œuvre d'une rationalité calculante. Si cette transformation rend en partie inopérantes les critiques traditionnelles contre la bureaucratie, pour autant elles ne devraient pas désarmer la critique anti-technocratique. Cette dernière a subi une invisibilisation car ceux qui l'avaient portée se sont, pour partie, ralliés aux logiques technocratiques. Néanmoins, les nouvelles formes de rationalité néo-libérales introduisent une rationalité technocratique. Ces règles peuvent d'ailleurs par un effet pervers redevenir bureaucratiques lorsque ceux qui sont chargés de les exécuter en perdent la finalité utilitariste économique pour juste prendre en compte l'obéissance à la norme²⁷. La technocratie n'est pas seulement une logique technique, elle met en œuvre un rapport social de domination entre ceux qui définissent les règles et les imposent et ceux qui en subissent l'application.

